

COMPTES ANNUELS

SARL FACADES

45 Rue Mercière

69002 LYON

Exercice clos le : 31/12/2017

APE : 5630Z - SIRET : 32864193100014



www.cabinet-rs.com

EXPERTISE COMPTABLE
Immeuble River Side
45 Avenue Leclerc
69007 LYON
Tél : 04 37 65 35 60
accueil@cabinet-rs.com

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Annexe	9
DETAIL DES COMPTES	19
Bilan - Actif détaillé	20
Bilan - Passif détaillé	21
Compte de résultat détaillé	22
ETATS DE GESTION	25
Soldes Intermédiaires de Gestion	26
LIASSE FISCALE	27

ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/17	Valeurs nettes au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	45 735	45 735		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	40	1 285	-1 245	-96,87
Autres immobilisations corporelles	1 026	1 684	-658	-39,09
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	46 801	48 704	-1 903	-3,91
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	25 332	26 758	-1 426	-5,33
Avances et acomptes versés sur commandes		1 556	-1 556	-100,00
Créances				
Clients				
Clients douteux, litigieux				
Autres	136 379	116 497	19 882	17,07
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	31 511	1 811	29 701	
Charges constatées d'avance	731	1 928	-1 197	-62,10
TOTAL ACTIF CIRCULANT	193 953	148 549	45 403	30,56
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	240 753	197 253	43 500	22,05

BILAN - PASSIF

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 8 000)	8 000	8 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	800	800		
Réserves statutaires ou contractuelles	97 343	62 286	35 057	56,28
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	28 746	35 057	-6 310	-18,00
SITUATION NETTE	134 889	106 143	28 746	27,08
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPI TAUX PROPRES	134 889	106 143	28 746	27,08
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit	19 615	20 738	-1 123	-5,42
Emprunts et dettes financières diverses	9	9		
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	30 716	23 596	7 120	30,17
Fournisseurs, factures non parvenues	11 408	9 907	1 501	15,16
Dettes fiscales et sociales	44 116	36 861	7 255	19,68
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	105 865	91 111	14 754	16,19
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	240 753	197 253	43 500	22,05

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	270 601	100,00	247 512	98,01	23 090	9,33
Production vendue (biens et services)			5 038	1,99	-5 038	-100,00
Montant net du chiffre d'affaires	270 601	100,00	252 550	100,00	18 051	7,15
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	559	0,21	1 352	0,54	-792	-58,62
Autres produits	6		19	0,01	-13	-67,21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	271 167	100,21	253 920	100,54	17 246	6,79
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	100 380	37,10	86 909	34,41	13 472	15,50
Variation de stocks	1 426	0,53	2 635	1,04	-1 209	-45,88
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	77 508	28,64	73 022	28,91	4 486	6,14
Impôts, taxes et versements assimilés	4 019	1,49	4 165	1,65	-147	-3,52
Salaires et traitements	45 505	16,82	35 968	14,24	9 537	26,52
Charges sociales	6 249	2,31	6 964	2,76	-715	-10,26
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 903	0,70	2 991	1,18	-1 088	-36,37
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	2		4		-2	-41,35
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	236 992	87,58	212 657	84,20	24 335	11,44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 175	12,63	41 263	16,34	-7 088	-17,18
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

COMPTE DE RÉSULTAT

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.						
Autres intérêts et produits assimilés	1 902	0,70	2 374	0,94	-471	-19,86
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 902	0,70	2 374	0,94	-471	-19,86
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées	2 342	0,87	1 566	0,62	776	49,52
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 342	0,87	1 566	0,62	776	49,52
RÉSULTAT FINANCIER	-440	-0,16	808	0,32	-1 247	-154,4
RÉSULTAT COURANT avant impôts	33 735	12,47	42 071	16,66	-8 336	-19,81
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	421	0,16	1 871	0,74	-1 450	-77,48
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	421	0,16	1 871	0,74	-1 450	-77,48
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	738	0,27	1 966	0,78	-1 228	-62,46
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	738	0,27	1 966	0,78	-1 228	-62,46
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-317	-0,12	-95	-0,04	-222	-233,7
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	4 672	1,73	6 919	2,74	-2 247	-32,48
TOTAL DES PRODUITS	273 490	101,07	258 165	102,22	15 325	5,94
TOTAL DES CHARGES	244 744	90,44	223 109	88,34	21 636	9,70
Bénéfice ou Perte	28 746	10,62	35 057	13,88	-6 310	-18,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 240 753,45 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 28 746,40 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis le 04/04/2018 par les dirigeants.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis dans le respect des dispositions du règlement CRC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 3 009 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FONDS COMMERCIAL				
Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS COMMERCIAL	45 735			45 735
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	45 735			45 735
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	45 735			

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
					suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		45 985				
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			11 842				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			138 763			
		Matériel de transport			16 472			
		Matériel de bureau & mobilier informatique						
Emballages récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				167 076				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières							
TOTAL								
TOTAL GENERAL				213 061				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL						
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				45 985		
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					11 842		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					138 763	
		Matériel de transport					16 472	
		Mat. bureau, inform., mobilier						
Emb. récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL						167 076		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières							
TOTAL								
TOTAL GENERAL						213 061		

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	250			250
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels		10 557	1 245		11 802
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	137 078	658		137 737
	Matériel de transport	16 472			16 472
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	164 107	1 903		166 010
	TOTAL GENERAL	164 357	1 903		166 260

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ACTIF CIRCULANT

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	3 496	3 496	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	81 470	81 470		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	51 413	51 413		
Charges constatées d'avance	731	731		
TOTAUX		137 109	137 109	
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	731
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	731

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 423
Disponibilités	
TOTAL	1 423

CAPITAUX PROPRES

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	510,00	15,69
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	510,00	15,69

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	5 343	5 343		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	14 272	4 328	9 944	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	42 124	42 124		
Personnel & comptes rattachés	4 753	4 753		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	11 842	11 842		
Etat & Impôts sur les bénéfices	424	424		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	25 961	25 961		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 137	1 137		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	9	9		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	105 865	95 921	9 944	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	3 866			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	9			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	613
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 408
Dettes fiscales et sociales	5 552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	17 573

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/17	Valeurs nettes au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires				
<i>Concess.brevets licences</i>	250	250		
<i>Amort.conc.brevets licenc</i>	-250	-250		
Fonds commercial (1)	45 735	45 735		
<i>Fonds comm & droit au bail</i>	45 735	45 735		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	40	1 285	-1 245	-96,87
<i>Matériel et outillage</i>	11 842	11 842		
<i>Amort.matériel&outillage</i>	-11 802	-10 557	-1 245	-11,79
Autres immobilisations corporelles	1 026	1 684	-658	-39,09
<i>Inst.agenc.divers</i>	138 763	138 763		
<i>Matériel de transport</i>	16 472	16 472		
<i>Amort.ag.cons.diverses</i>	-137 737	-137 078	-658	-0,48
<i>Amort mat transport</i>	-16 472	-16 472		
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	46 801	48 704	-1 903	-3,91
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	25 332	26 758	-1 426	-5,33
<i>Stocks de marchandises</i>	25 332	26 758	-1 426	-5,33
Avances et acomptes versés sur commandes		1 556	-1 556	-100,00
<i>Frs avances aptes / cdes</i>		1 556	-1 556	-100,00
Créances				
Autres	136 379	116 497	19 882	17,07
<i>Frs emball et mat a rendre</i>	721	319	402	125,86
<i>Tva sur b et s</i>	1 446	2 084	-638	-30,62
<i>Taxes / ca a regulariser</i>		4 001	-4 001	-100,00
<i>Tva s/fact.non parvenues</i>	2 050	1 757	293	16,67
<i>C/c lyon presqu_ile</i>	81 470	58 863	22 607	38,41
<i>Creance sj finance</i>	49 269	48 336	933	1,93
<i>Debit.cred.div.prod.a rec</i>	1 423	1 136	286	25,19
Disponibilités	31 511	1 811	29 701	
<i>Remise cartes bancaires</i>	5 390		5 390	
<i>Caisse</i>	26 121	1 811	24 310	
Charges constatées d'avance (3)	731	1 928	-1 197	-62,10
<i>Charges constat.d_avance</i>	731	1 928	-1 197	-62,10
TOTAL ACTIF CIRCULANT	193 953	148 549	45 403	30,56
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	240 753	197 253	43 500	22,05

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 8 000)	8 000	8 000		
<i>Capital appele verse</i>	<i>8 000</i>	<i>8 000</i>		
Réserves				
Réserve légale	800	800		
<i>Reserve legale</i>	<i>800</i>	<i>800</i>		
Réserves statutaires ou contractuelles	97 343	62 286	35 057	56,28
<i>Autres reserves</i>	<i>97 343</i>	<i>62 286</i>	<i>35 057</i>	<i>56,28</i>
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	28 746	35 057	-6 310	-18,00
SITUATION NETTE	134 889	106 143	28 746	27,08
TOTAL CAPI TAUX PROPRES	134 889	106 143	28 746	27,08
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Empr. et dettes aup. des établis.s.crédit (2)	19 615	20 738	-1 123	-5,42
<i>Emp cic heinecken 1/10-12/14 5</i>	<i>14 233</i>	<i>18 098</i>	<i>-3 866</i>	<i>-21,36</i>
<i>Int.courus/emprunt etab.c</i>	<i>39</i>	<i>39</i>		
<i>Bra</i>	<i>4 770</i>	<i>2 216</i>	<i>2 554</i>	<i>115,27</i>
<i>Banques interets courus</i>	<i>573</i>	<i>424</i>	<i>149</i>	<i>35,16</i>
Emprunts et dettes financières diverses	9	9		
<i>C/c nathalie thuel</i>	<i>9</i>	<i>9</i>		
Fournisseurs	30 716	23 596	7 120	30,17
Fournisseurs, factures non parvenues	11 408	9 907	1 501	15,16
Dettes fiscales et sociales	44 116	36 861	7 255	19,68
<i>Pers.remunerations dues</i>	<i>1 979</i>	<i>3 770</i>	<i>-1 791</i>	<i>-47,51</i>
<i>Salairé thuel</i>	<i>476</i>	<i>46</i>	<i>430</i>	<i>932,89</i>
<i>Conges a payer</i>	<i>2 298</i>	<i>1 731</i>	<i>568</i>	<i>32,80</i>
<i>Securite sociale</i>	<i>7 009</i>	<i>5 479</i>	<i>1 530</i>	<i>27,92</i>
<i>Caisse retraite salaries</i>	<i>1 413</i>	<i>3 396</i>	<i>-1 983</i>	<i>-58,40</i>
<i>Prevoyance</i>	<i>1 303</i>	<i>611</i>	<i>692</i>	<i>113,20</i>
<i>Org. soc. ch/conges a pay.</i>	<i>411</i>	<i>580</i>	<i>-169</i>	<i>-29,15</i>
<i>Org. sociaux autres ch.pay</i>	<i>1 707</i>	<i>1 437</i>	<i>269</i>	<i>18,75</i>
<i>Etat impots s/benefices</i>	<i>424</i>	<i>4 093</i>	<i>-3 669</i>	<i>-89,64</i>
<i>Tva a decaisser</i>	<i>24 672</i>	<i>14 581</i>	<i>10 091</i>	<i>69,21</i>
<i>Taxes / ca a regulariser</i>	<i>1 289</i>		<i>1 289</i>	
<i>Etat charges a payer</i>	<i>1 137</i>	<i>1 137</i>		
TOTAL DETTES	105 865	91 111	14 754	16,19
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	240 753	197 253	43 500	22,05

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	270 601	100,00	247 512	98,01	23 090	9,33
<i>Ventes boissons 20%</i>	<i>238 647</i>	<i>88,19</i>	<i>215 729</i>	<i>85,42</i>	<i>22 918</i>	<i>10,62</i>
<i>Ventes boissons 10 %</i>	<i>19 078</i>	<i>7,05</i>	<i>29 082</i>	<i>11,52</i>	<i>-10 003</i>	<i>-34,40</i>
<i>Vente retrocedees 10 %</i>	<i>12 876</i>	<i>4,76</i>	<i>2 701</i>	<i>1,07</i>	<i>10 176</i>	<i>376,77</i>
Production vendue (biens et services)			5 038	1,99	-5 038	-100,00
<i>Collaboration commerciale</i>			<i>5 038</i>	<i>1,99</i>	<i>-5 038</i>	<i>-100,00</i>
Montant net du chiffre d'affaires	270 601	100,00	252 550	100,00	18 051	7,15
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	559	0,21	1 352	0,54	-792	-58,62
<i>Transf.charges d_exploit.</i>	<i>559</i>	<i>0,21</i>	<i>1 352</i>	<i>0,54</i>	<i>-792</i>	<i>-58,62</i>
Autres produits	6		19	0,01	-13	-67,21
<i>Produits div.gestion cour</i>	<i>6</i>		<i>19</i>	<i>0,01</i>	<i>-13</i>	<i>-67,21</i>
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	271 167	100,21	253 920	100,54	17 246	6,79
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	100 380	37,10	86 909	34,41	13 472	15,50
<i>Achats de mses 5.5%</i>	<i>13 256</i>	<i>4,90</i>	<i>17 134</i>	<i>6,78</i>	<i>-3 878</i>	<i>-22,63</i>
<i>Achat marchandises a 20 %</i>	<i>71 116</i>	<i>26,28</i>	<i>68 305</i>	<i>27,05</i>	<i>2 811</i>	<i>4,12</i>
<i>Achat marchandises retrocedees</i>	<i>12 876</i>	<i>4,76</i>	<i>2 701</i>	<i>1,07</i>	<i>10 175</i>	<i>376,77</i>
<i>Achats marchandises exo</i>	<i>3 133</i>	<i>1,16</i>			<i>3 133</i>	
<i>Rrr obtenus / achats mses</i>			<i>-1 231</i>	<i>-0,49</i>	<i>1 231</i>	<i>100,00</i>
Variation de stocks	1 426	0,53	2 635	1,04	-1 209	-45,88
<i>Variat.stock marchandise</i>	<i>1 426</i>	<i>0,53</i>	<i>2 635</i>	<i>1,04</i>	<i>-1 209</i>	<i>-45,88</i>
Autres achats et charges externes	77 508	28,64	73 022	28,91	4 486	6,14
<i>Fourn.non stock. (elect.)</i>	<i>4 490</i>	<i>1,66</i>	<i>5 978</i>	<i>2,37</i>	<i>-1 488</i>	<i>-24,89</i>
<i>Fourn.non stock. (eau)</i>	<i>1 790</i>	<i>0,66</i>	<i>-330</i>	<i>-0,13</i>	<i>2 120</i>	<i>642,28</i>
<i>Fourn.non stock. (carb.lub)</i>	<i>1 320</i>	<i>0,49</i>	<i>737</i>	<i>0,29</i>	<i>583</i>	<i>79,11</i>
<i>Fourn.entret.&petit equip</i>	<i>1 025</i>	<i>0,38</i>	<i>3 387</i>	<i>1,34</i>	<i>-2 362</i>	<i>-69,74</i>
<i>Fournit.administratives</i>	<i>294</i>	<i>0,11</i>	<i>59</i>	<i>0,02</i>	<i>235</i>	<i>398,32</i>
<i>Vetements travail</i>	<i>236</i>	<i>0,09</i>			<i>236</i>	
<i>Locations immobilieres</i>	<i>13 973</i>	<i>5,16</i>	<i>14 146</i>	<i>5,60</i>	<i>-174</i>	<i>-1,23</i>
<i>Location cave</i>	<i>4 800</i>	<i>1,77</i>	<i>4 800</i>	<i>1,90</i>		
<i>Location terminal vte yuno i3</i>	<i>4 232</i>	<i>1,56</i>	<i>648</i>	<i>0,26</i>	<i>3 584</i>	<i>552,62</i>
<i>Loc caisse 01-2014 a 01-2019</i>	<i>2 243</i>	<i>0,83</i>	<i>2 068</i>	<i>0,82</i>	<i>175</i>	<i>8,45</i>
<i>Location tpe</i>	<i>878</i>	<i>0,32</i>	<i>295</i>	<i>0,12</i>	<i>583</i>	<i>197,58</i>
<i>Location vehicule</i>	<i>2 500</i>	<i>0,92</i>	<i>2 083</i>	<i>0,82</i>	<i>417</i>	<i>20,00</i>
<i>Loc lave verres 11/17-11/20</i>	<i>72</i>	<i>0,03</i>			<i>72</i>	
<i>Abonnement canal +</i>	<i>1 895</i>	<i>0,70</i>	<i>943</i>	<i>0,37</i>	<i>952</i>	<i>100,98</i>
<i>Charges locatives</i>	<i>1 085</i>	<i>0,40</i>	<i>1 200</i>	<i>0,48</i>	<i>-115</i>	<i>-9,55</i>
<i>Entretien immob.</i>	<i>7 156</i>	<i>2,64</i>	<i>8 067</i>	<i>3,19</i>	<i>-910</i>	<i>-11,29</i>
<i>Entretien materiel</i>	<i>2 030</i>	<i>0,75</i>	<i>606</i>	<i>0,24</i>	<i>1 424</i>	<i>234,97</i>
<i>Entretien mat.transport</i>	<i>170</i>	<i>0,06</i>			<i>170</i>	
<i>Maintenance</i>	<i>752</i>	<i>0,28</i>	<i>1 665</i>	<i>0,66</i>	<i>-913</i>	<i>-54,82</i>
<i>Primes d_assurances</i>	<i>3 253</i>	<i>1,20</i>	<i>3 214</i>	<i>1,27</i>	<i>39</i>	<i>1,22</i>
<i>Assurance loc terminal vte</i>	<i>192</i>	<i>0,07</i>			<i>192</i>	
<i>Assurance lave-verres</i>	<i>11</i>				<i>11</i>	
<i>Honoraires</i>	<i>9 277</i>	<i>3,43</i>	<i>10 305</i>	<i>4,08</i>	<i>-1 028</i>	<i>-9,98</i>
<i>Frais actes & contentieux</i>	<i>942</i>	<i>0,35</i>	<i>495</i>	<i>0,20</i>	<i>447</i>	<i>90,36</i>
<i>Publicite</i>	<i>333</i>	<i>0,12</i>	<i>512</i>	<i>0,20</i>	<i>-178</i>	<i>-34,85</i>
<i>Voyages et deplacements</i>	<i>1 056</i>	<i>0,39</i>	<i>1 103</i>	<i>0,44</i>	<i>-48</i>	<i>-4,33</i>
<i>Receptions</i>	<i>354</i>	<i>0,13</i>			<i>354</i>	
<i>Frais postaux</i>	<i>7</i>				<i>7</i>	
<i>Telephone</i>	<i>1 342</i>	<i>0,50</i>	<i>1 411</i>	<i>0,56</i>	<i>-69</i>	<i>-4,91</i>

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<i>Internet</i>	1 314	0,49	1 677	0,66	-363	-21,63
<i>Services bancaires</i>	5 288	1,95	4 255	1,68	1 033	24,29
<i>Frais s./cartes bancaires</i>	2 377	0,88	2 102	0,83	275	13,09
<i>Cotisations</i>	482	0,18	1 595	0,63	-1 113	-69,78
<i>Frais recrutement personnel</i>	338	0,12			338	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 019	1,49	4 165	1,65	-147	-3,52
<i>Taxe apprentissage</i>	299	0,11	252	0,10	47	18,82
<i>Part.form.continue(organ.</i>	358	0,13	257	0,10	101	39,35
<i>Cfe</i>	784	0,29	1 116	0,44	-332	-29,75
<i>Vdl terrasse</i>	1 474	0,54	1 445	0,57	29	2,00
<i>Autres droits</i>	1 104	0,41	1 096	0,43	8	0,73
Salaires et traitements	45 505	16,82	35 968	14,24	9 537	26,52
<i>Salaires appoint.commis.</i>	43 406	16,04	36 920	14,62	6 486	17,57
<i>Conges payes</i>	568	0,21	-1 033	-0,41	1 601	154,91
<i>Indemnités avantages divers</i>	559	0,21	81	0,03	478	590,86
<i>Indemnités licenciement</i>	972	0,36			972	
Charges sociales	6 249	2,31	6 964	2,76	-715	-10,26
<i>Cotisations a L_urssaf</i>	6 032	2,23	6 299	2,49	-267	-4,24
<i>Cotis.retraite(salaries)</i>	2 573	0,95	2 165	0,86	409	18,88
<i>Cotis. prevoyance</i>	666	0,25	449	0,18	217	48,41
<i>Cotisations services médicaux</i>	156	0,06	184	0,07	-28	-15,38
<i>Charges soc./conges payes</i>	-169	-0,06	87	0,03	-256	-293,49
<i>Credit impot: cice</i>	-3 009	-1,11	-2 220	-0,88	-789	-35,54
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 903	0,70	2 991	1,18	-1 088	-36,37
<i>Dot.amort.immo.corp.</i>	1 903	0,70	2 991	1,18	-1 088	-36,37
Autres charges	2		4		-2	-41,35
<i>Charges div.gest.courante</i>	2		4		-2	-41,35
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	236 992	87,58	212 657	84,20	24 335	11,44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 175	12,63	41 263	16,34	-7 088	-17,18
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	1 902	0,70	2 374	0,94	-471	-19,86
<i>Revenus /avce/cct associé</i>	1 086	0,40	630	0,25	456	72,33
<i>Revenus autres creances</i>	817	0,30	1 744	0,69	-927	-53,16
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 902	0,70	2 374	0,88	-471	-19,86
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	2 342	0,87	1 566	0,58	776	49,52
<i>Interet emprunts</i>	425	0,16	224	0,08	201	89,93
<i>Interets bancaires &s/esc</i>	888	0,33	694	0,26	193	27,86
<i>Interets fournisseurs</i>	1 029	0,38	648	0,24	381	58,77
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 342	0,87	1 566	0,58	776	49,52
RÉSULTAT FINANCIER	-440	-0,16	808	0,32	-1 247	-154,43
RÉSULTAT COURANT	33 735	12,47	42 071	16,66	-8 336	-19,81
Produits exceptionnels						

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Sur opérations de gestion	421	0,16	1 871	0,74	-1 450	-77,48
<i>Autres prod. except. gestion</i>	<i>421</i>	<i>0,16</i>	<i>1 871</i>	<i>0,74</i>	<i>-1 450</i>	<i>-77,48</i>
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	421	0,16	1 871	0,74	-1 450	-77,48
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	738	0,27	1 966	0,78	-1 228	-62,46
<i>Penalites et amendes</i>	<i>207</i>	<i>0,08</i>	<i>1 159</i>	<i>0,46</i>	<i>-952</i>	<i>-82,14</i>
<i>Penalites sociales</i>	<i>531</i>	<i>0,20</i>	<i>807</i>	<i>0,32</i>	<i>-276</i>	<i>-34,20</i>
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	738	0,27	1 966	0,78	-1 228	-62,46
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-317	-0,12	-95	-0,04	-222	-233,71
Impôt sur les bénéfices	4 672	1,73	6 919	2,74	-2 247	-32,48
<i>Impots s/les benefices</i>	<i>4 672</i>	<i>1,73</i>	<i>6 919</i>	<i>2,74</i>	<i>-2 247</i>	<i>-32,48</i>
TOTAL DES PRODUITS	273 490	101,07	258 165	102,22	15 325	5,94
TOTAL DES CHARGES	244 744	90,44	223 109	88,34	21 636	9,70
Bénéfice ou Perte	28 746	10,62	35 057	13,88	-6 310	-18,00

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SARL FACADES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Du 01/01/16 Au 31/12/16	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	270 601	100,00	252 550	100,00	18 051	7,15
Ventes de marchandises	270 601	100,00	247 512	100,00	23 090	9,33
- Coût d'achat des march. vendues	101 806	37,62	89 544	36,18	12 263	13,69
MARGE COMMERCIALE	168 795	62,38	157 968	63,82	10 827	6,85
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée			5 038	100,00	-5 038	-100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE			5 038	100,00	-5 038	-100,00
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	270 601	100,00	252 550	100,00	18 051	7,15
- Matières premières - Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION			5 038	100,00	-5 038	-100,00
MARGE BRUTE TOTALE	168 795	62,38	163 006	64,54	5 789	3,55
- Autres achats	9 155	3,38	9 831	3,89	-676	-6,88
- Charges externes	68 353	25,26	63 191	25,02	5 162	8,17
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	91 287	33,73	89 984	35,63	1 303	1,45
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	4 019	1,49	4 165	1,65	-147	-3,52
- Salaires et traitements	45 505	16,82	35 968	14,24	9 537	26,52
- Charges sociales	6 249	2,31	6 964	2,76	-715	-10,26
Total	-55 772	-20,61	-47 097	-18,65	-8 675	-18,42
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	35 514	13,12	42 887	16,98	-7 373	-17,19
Reprises sur dép., prov., amorts + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amort. et dépréciations - Autres charges d'exploitation	559 6 1 903 2	0,21 0,00 0,70 0,00	1 352 19 2 991 4	0,54 0,01 1,18 0,00	-792 -13 -1 088 -2	-58,62 -67,21 -36,37 -41,35
Total	-1 340	-0,50	-1 624	-0,64	284	17,51
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 175	12,63	41 263	16,34	-7 088	-17,18
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	1 902 2 342	0,70 0,87	2 374 1 566	0,94 0,62	-471 776	-19,86 49,52
Total	-440	-0,16	808	0,32	-1 247	-154,43
RÉSULTAT COURANT	33 735	12,47	42 071	16,66	-8 336	-19,81
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS)	421 738 4 672	0,16 0,27 1,73	1 871 1 966 6 919	0,74 0,78 2,74	-1 450 -1 228 -2 247	-77,48 -62,46 -32,48
Total	-4 989	-1,84	-7 014	-2,78	2 025	28,88
RÉSULTAT EXERCICE	28 746	10,62	35 057	13,88	-6 310	-18,00

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

LIASSE FISCALE



N° 11084* 19

Formulaire obligatoire

(art.223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/17	et clos le	31/12/17	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL FACADES 45 Rue Mercière 69002 LYON	
SIRET 3 2 8 6 4 1 9 3 1 0 0 0 1 4	Mél :
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	DEBITS DE BOISSONS
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	31 147	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
			PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>
			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i>			
dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater X</i>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxuels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
RIVER SIDE 45 Avenue Leclerc 69007 LYON Tél : 0437653560	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 04/04/18 Lieu : LYON
	Qualité et nom du signataire : GERANT STEPHANE JORCIN
Tél :	Signature

Désignation de l'entreprise : SARL FACADES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 45 Rue Mercière 69002 LYON		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 3 2 8 6 4 1 9 3 1 0 0 0 1 4			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N clos le, 31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	250
	Fonds commercial (1)	AH	AI	45 735
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	11 842
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	154 208
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	46 801
		213 061	166 260	
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO	
En cours de production de services		BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	25 332
ACTIF CIRCULENT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	136 379
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	31 511
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	731
TOTAL (III)	CJ	CK	193 953	
	193 953			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	240 753
		407 013	166 260	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISA COMPTA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL FACADES		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)		DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	97 343	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)		DG		
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	28 746	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
TOTAL (I)			DL	134 889	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	19 615	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)		DV	9	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	42 124	
	Dettes fiscales et sociales		DY	44 116	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA		
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)			EC	105 865	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	240 753	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	95 921	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	4 770	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	270 601	FB		FC	270 601	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		270 601	FK		FL	270 601
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	559	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	100 380	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	1 426	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	77 508	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 019	
	Salaires et traitements *					FY	45 505	
	Charges sociales (10)					FZ	6 249	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	1 903	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	34 175
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 902	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)							GP	1 902
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 342	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)							GU	2 342
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-440
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	33 735

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise <u>SARL FACADES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	421
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	421
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	738
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	738
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-317
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 672
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	273 490
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	244 744
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	28 746
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	421
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	559
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
		obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	PENALITES FISCALES : TVA	207	
	PENALITES SOCIALES : URSSAF	531	
	REGULARISATIONS TAXES SOCIALES		421
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
	REGULARISATION TAXES SOCIALES		421

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
Désignation de l'entreprise		SARL FACADES				Néant <input type="checkbox"/> *		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	45 985	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	11 842	KT	KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	138 763	KW	KX
		Matériel de transport *			KY	16 472	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC	LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
		Avances et acomptes			LK		LL	LM
		TOTAL III			LN	167 076	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	1V	
	TOTAL IV			LQ		LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	213 061	ØH	ØI	ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virements de poste à poste		3		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LW	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	
		Inst. gales, agenct et am. des constructions		IS		MG	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct, aménagements divers			IU		MM	MN
		Matériel de transport			IV		MP	MQ
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	MT
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV	MW
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA	
	Avances et acomptes			NC		ND	NE	
	TOTAL III			IY		NG	NH	
Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7	ØW	
Autres participations			IØ		ØX	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés			I1		2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	2G	
TOTAL IV			I3		NJ	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	ØL	ØM	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL FACADES

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL FACADES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	250	PF		PG		PH	250	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	10 557	QA	1 245	QB		QC	11 802	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	137 078	QE	658	QF		QG	137 737	
	Matériel de transport		QH	16 472	QI		QJ		QK	16 472	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	164 107	QV	1 903	QW		QX	166 010	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	164 357	ØP	1 903	ØQ		ØR	166 260	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
			DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
			Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I			M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres Immob. incorporelles TOTAL II			N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains			Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d' autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage			T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat.bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III			X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV			NL			NM			NO		
Total général (I + II + III+IV)			NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)			NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise SARL FACADES Néant <input checked="" type="checkbox"/> *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
			UG	UH		
			UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : SARL FACADES			Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 496	3 496	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	81 470	81 470		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	51 413	51 413		
Charges constatées d'avance		VS	731	731			
TOTAUX			VT	137 109	VU	137 109	
RENVois	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	5 343	5 343		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	14 272	4 328	9 944	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	42 124	42 124			
Personnel et comptes rattachés		8C	4 753	4 753			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 842	11 842			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	424	424		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	25 961	25 961		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 137	1 137		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	9	9			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	105 865	VZ	95 921	9 944
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	9
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 866			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SARL FACADES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31/12/17				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WA	28 746		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG		WC		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		XE		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	738	
	Amendes et pénalités		WJ	738	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	4 672
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %					I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WR		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		WS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
						TOTAL I	WR	34 156		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
		- imposées au taux de 0 %						WH		
		- imposées au taux de 19 %						WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		XA		
Produit net des actions et parts d'intérêts :										
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY	
	Majoration d'amortissement*								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotés (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	3 009
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	31 147			XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XO		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	31 147			XO		



N° 10952*20

10

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2058 - B - SD 2018

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise <u>SARL FACADES</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

I.	SUIVI DES DÉFICITS		
	Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
	Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
	Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
	Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
	Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK	
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
	Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 709
III.	PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
	Provisions pour risques et charges *		
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
	Provisions pour dépréciation *		
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
	Charges à payer		
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
	TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL FACADES										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB		TOTAL I	ØF	35 057	TOTAL II	ZH	35 057
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	35 057			ZD	35 057						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
						ZG							
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7							YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier											YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus											YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance											YT	
	- Locations, charges locatives et de copropriété		dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8	29 178						XQ	31 678
	- Personnel extérieur à l'entreprise											YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	10 219
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV	
	- Autres comptes		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES	482						ST	35 611
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											ZJ	77 508
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE											YW	784
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS							9Z	3 235
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											YX	4 019
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée											YY	47 728
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	25 279
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *											ØB	43 963
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK	%
	- Numéro de centre agréé *		XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 sinon 0		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG	
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies											RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL		
					Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO		
					Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL FACADES</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)		(B)		(C)
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪					(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL FACADES Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻ ❷
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restants à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL FACADES</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I						
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II						
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

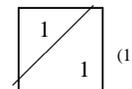
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL FACADES		Néant <input type="checkbox"/> *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : <input type="text"/>			
Exercice ouvert le : ...01/01/2017.....		et clos le : ...31/12/2017.....	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	270 601
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	270 601
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	6
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	6
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	100 380
Variation négative des stocks		OQ	1 426
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	46 915
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	2 500
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	151 224
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + total 2 - total 3)	
		OG	119 383
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	119 383
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	270 601
Période de référence		Effectifs au sens de la CVAE * EY 4	
		GY 0 1 / 0 1 / 2 0 1 7 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 7	
Date de cessation		HR	
VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :		YP	4
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE 311217

N° SIRET 32864193100014

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL FACADES

ADRESSE (voie) 45 Rue Mercière

CODE POSTAL 69002 VILLE LYON

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 500

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 10

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination LYON PRESQU'ILE RESTAURATION

N° SIREN (si société établie en France) 325494631 % de détention 98,0400 Nb de parts ou actions 500,00

Adresse : N° 58 Voie Rue Mercière

Code Postal 69002 Commune LYON Pays France

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

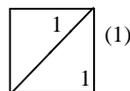


Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311217

N° SIRET : 3286419310014

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL FACADES

ADRESSE (voie) 45 Rue Mercière

CODE POSTAL 69002 VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISA COMPTA

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SARL FACADES
 Numéro de siret 32864193100014

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
 DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		32864193100014
SARL FACADES 45 Rue Mercière 69002 LYON	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	31 147
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 €x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	31 147
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		31 147
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Désignation de l'entreprise SARL FACADES
Numéro de siret 32864193100014

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Montant
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	1 423
Total des produits à recevoir	1 423

Désignation de l'entreprise SARL FACADES
Numéro de siret 32864193100014

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Montant
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	39
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	11 408
CONGES A PAYER	2 298
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	411
ORG.SOCIAUX AUTRES CH.PAY	1 707
ETAT CHARGES A PAYER	1 137
BANQUES INTERETS COURUS	573
Total des charges à payer	17 573

Désignation de l'entreprise SARL FACADES
Numéro de siret 32864193100014

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D_AVANCE			731		
Total des charges constatées d'avance			731		

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CRÉDIT IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

 (Article 244 quater C du code général des impôts)
 Dépenses engagées au titre de l'année civile 2017

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n°2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Nom et prénoms ou dénomination de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SARL FACADES	328641931

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2017
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (<i>reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année,¹ hors rémunérations versées dans les DOM</i>)	1	42 992
Montant du crédit d'impôt (<i>ligne 1 x 7 %</i>)	2	3 009
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((<i>ligne 3a x 7%</i>) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (<i>ligne 2 + ligne 3b</i>)	4	3 009
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (<i>ligne 5 x 9%</i>) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((<i>ligne 7a x 9%</i>) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt majoré sur rémunération versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (<i>ligne 6 + ligne 7b</i>)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (<i>reporter le montant indiqué ligne 12</i>)	9	
Montant total du crédit d'impôt (<i>ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9</i>)	10	3 009
<i>Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer</i>	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9%.

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) * ③
TOTAL				12

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) * ③
Total				

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général			
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13		3 009
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14		
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : - le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro.	15		3 009
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16		3 009

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17		
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18		
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 19 : - le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro.	19		
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20		

⁵ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	3 009
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n°2573-SD	22	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n°2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.



15252*04



DGFIP N°2069-RCI-SD 2018

Formulaire
Obligatoire**RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 ou Année : 2017															
Dénomination de l'entreprise : SARL FACADES									Néant <input type="checkbox"/>						
SIREN de l'entreprise			3	2	8	6	4	1	9	3	1	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés												Cocher la case			
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôts sont déclarés :															
SIREN de la société déclarante															
Dénomination de la société mère :															
SIREN de la société mère															
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)															
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES															
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)															
CRÉANCES REPORTABLES															
Réduction d'impôt en faveur du mécénat															
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.															
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 7% ²] + [ligne 2 x 9% ²] + [(ligne 3 x 7%] ² + [ligne 4 x 9%] ¹] x 10/90 + ligne 5)												3 009			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM															
dont montant préfinancé															
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												1	42 992		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2.5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												2			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail.												3			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail.												4			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés												5			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE															
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise															
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés															

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 7% et de 9% pour les rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de productions d'oeuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de productions d'oeuvres audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.

NOUVEAUTES

- A compter du 1er janvier 2018, le formulaire n°2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique (article 1649 quater B quater du CGI modifié par la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

- Le taux du CICE passe de 6% à 7% pour les rémunérations versées en 2017 (article 244 *quater* C du CGI). Le taux reste à 9% pour les rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

INFORMATIONS

Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'Etat :

- case "dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM" (CICE à taux majoré dans les DOM prévu à l'article 244 *quater* C du CGI);

- case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM" (article 244 *quater* B du CGI);

- case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif" (article 244 *quater* W du CGI)